



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Février 2017 n°102

Déploiement des Services d'Appui au Réseau : pour mieux couler le réseau, il suffit d'appuyer !

Par une circulaire du 19 mai 2016, La DGFIP et son Think Tank SPL poétiquement baptisé «Mission nationale d'appui aux organisations innovantes » (MNAOI) ouvrent la voie au développement du travail à distance dans le secteur public local. Avec la création des SAR (Services d'appui au réseau), le réseau de trésoreries peut trembler, surtout quand, à l'horizon, se profile l'arme absolue : le SFACT.

En ces temps de disette budgétaire, de pénurie de main d'œuvre et de complexité accrue des tâches, le soutien apporté par notre direction au réseau des trésoreries est plus que jamais essentiel. Le rituel mensuel et parfois angoissant de l'affectation de l'E.R.D en est une bien triste illustration. Car, souvent en proie à l'isolement, nos trésoreries dépeuplées savent à quel point **l'équipe de renfort** est un outil précieux et combien l'arrivée matinale de cet inespéré «dépanneur» soulage et reconforte ; même si le champ d'action du dépannage, à l'origine extrêmement vaste, a depuis quelques années eu tendance à se spécialiser sur certains domaines très techniques (fusions et créations de collectivités, opérations d'actif, module hébergés, paramétrages divers et variés, etc.).

Le soutien au réseau, c'est également le **Service SPL** qui reste l'interlocuteur privilégié de nos équipes, le **correspondant dématérialisation** tellement sollicité en ce moment, le **correspondant monétique**, le **service FDL** qui soutient le comptable lors de la conception des budgets ou des analyses financières, les différents **pôles nationaux de soutien au réseau** qui appuient nos structures par leurs analyses réglementaires ou juridiques...



La DGFIP déploie son Service d'Appui au Réseau

Grâce à la MNAOI, la notion même « d'appui » prend aujourd'hui un tout autre sens ; une signification biaisée et pervertie qu'on anglicise précautionneusement, sans doute par pudeur : le « back-office ».

Vous travaillez en trésorerie et vous ne vous en sortez plus ? Vos collègues récemment mutés n'ont pas été remplacés ? Vous croulez sous les titres et les mandats ? Vous n'avez plus le temps de viser convenablement les salaires, de vérifier vos comptes de tiers, de paramétrer votre CHD, de suivre vos régies ou vos dossiers d'hébergés ?

Pas de problème : il y a « l'arrière-bureau » (dans la langue de Molière, c'est sans doute moins moderne mais c'est forcément plus parlant). **Le seul hic, c'est que « l'arrière-bureau » n'est pas dans vos locaux et que les agents qui y travaillent ne font pas partie de l'effectif de votre trésorerie.**
Mais comment est-ce possible ?

L'accès à distance aux applications offre aujourd'hui de nouvelles perspectives de **dématérialisation** : celles des équipes de travail ! Ainsi, les SAR auront «*pour objectif d'exercer à distance [de façon pérenne ou pour une période limitée], pour le compte d'un comptable public, tout ou partie des processus et des procédures de gestions*». Une fois constitué (en DDFIP ou dans un poste comptable existant), le SAR héritera alors par convention d'une partie plus ou moins importante du travail courant effectué dans les trésoreries : prises en charge de titres et de mandats, paiement des dépenses, suivi des poursuites, de l'actif...
Très tentant pour un poste comptable particulièrement enfoncé qui n'arriverait plus à assumer l'activité quotidienne ! Selon les préceptes de la MNAOI, le back-office permettrait en outre «*d'industrialiser les processus de dépenses et de recettes*» et «*d'accroître la qualité des contrôles exercés*» grâce à un personnel plus qualifié qui appliquera des procédures normalisées.

En bon français, l'idée est simple : les trésoreries en souffrance sont appelées à externaliser leurs tâches (le terme de « SAR de sous-traitance » est en l'occurrence particulièrement lourd de sens). La DGFIP se positionne donc clairement **contre l'idée d'un réseau de trésorerie** qu'elle juge moribond et foncièrement inefficace en misant sur des pôles à caractère «industriel». Même si, dans un premier temps, les comptables publics signataires restent personnellement et pécuniairement responsables, la tendance ne laisse aucun doute sur l'avenir des structures qui sous-traiteront et, plus globalement, sur **l'avenir de notre réseau de trésoreries**. Et comment envisager l'avenir de l'E.R.D. qui sera nécessairement associée à ce nouveau service ?

La montée en puissance des SAR (fin 2016, une quarantaine de structures était déjà déployée) et l'abandon manifeste d'un réel soutien apporté au réseau participe à **son déclin voire à son extinction**. En effet, prétendre « appuyer » un réseau tout en le vidant de sa substance au profit d'une structure unique relève d'un cynisme quasi insultant qu'il convient de dénoncer.

Penser que l'ambition de la DGFIP ne consisterait qu'en un allègement un peu radical de notre réseau serait une erreur. L'objectif réel n'est pas l'aménagement de l'existant mais la substitution d'un système à un autre.

Plus fort que le SAR : le SFACT. Autrefois réservé à la dépense de l'État, ce service composé de personnels de l'ordonnateur et du comptable a brillamment passé le cap de l'expérimentation et est en cours de déploiement.

A suivre dans une prochaine Feuille Info CGT Finances Publiques 71



Et toute l'info départementale sur notre site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/71/>

